

hannut actu

N° 142 - AOÛT 2021
Bulletin communal

→ ACTUALITÉ

Centre de vaccination de Hannut

Depuis le 15 mars 2021, notre marché couvert s'est vu attribué une fonction qu'il n'avait pas encore rempli jusqu'ici : se transformer en centre de vaccination de proximité.

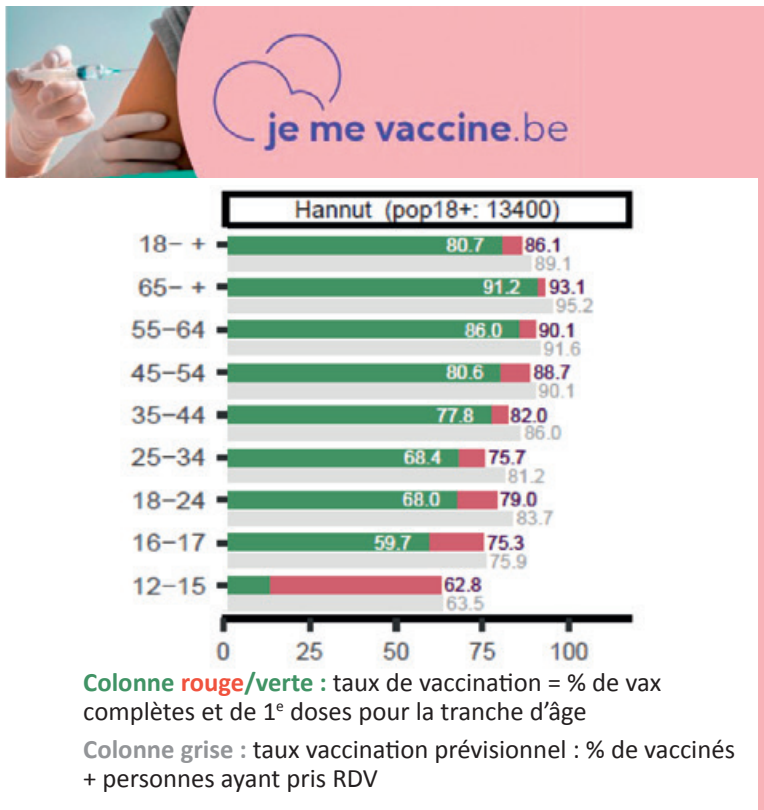
Ce sont des dizaines de personnes : bénévoles, administratifs, infirmiers, pharmaciens, médecins aux compétences multiples et variées qui ont permis le succès du centre de vaccination. De nombreux messages positifs sur la gentillesse, la sympathie du personnel, l'organisation du centre sont parvenus à l'administration.

La Ville de Hannut tient à remercier l'ensemble de ces personnes pour leur dévouement et leur dynamisme dans cette crise sanitaire.

Quelques chiffres pour le centre de vaccination de Hannut :

- **55 000 vaccins** (chiffre du 25/07/2021)
- **1300 doses injectées en une journée** (record de doses en une journée)
- **200 personnes investies dans le centre** (médecins, pharmaciens, infirmiers, agent d'accueil, bénévoles, ...)

Par ailleurs, les hannutois se sont faits vacciner en masse et la Ville de Hannut dispose d'un très bon taux de vaccination au niveau de sa population.



Le centre de vaccination fermera définitivement ses portes le 21 août. Les personnes qui souhaitent se faire vacciner pourront obtenir toutes les informations sur les centres encore ouverts au numéro suivant (0800/45.019)



L'Accueil Temps Libre de vos enfants c'est...

Loisirs créatifs
Accueil extrascolaire
Loisirs culturels
Mouvements de jeunesse
Loisirs sportifs
Ecole des devoirs
Plaine de vacances
Stages



Un temps pour s'épanouir !

**Vous cherchez des espaces d'accueil de qualité pour vos enfants ?
La coordination ATL de votre commune vous informe et relaie vos besoins.**

Contact :
Anne-Lise Léonard
019/63.05.32 ou atl@hannut.be



Du 23 au 26 septembre 2021

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT, AU SENS PROPRE !

Vous l'attendiez toutes et tous avec impatience ! Le Grand Nettoyage de Printemps aura bien lieu cette année.

Notez bien les dates des 23, 24, 25 et 26 septembre 2021 dans vos agendas.

Munis de gants et de sacs poubelles, comités de village, citoyens, étudiants, associations locales, entreprises et mouvements de jeunesse se mobiliseront pour donner un coup d'éclat à notre commune. Canettes, mégots et autres débris n'ont qu'à bien se tenir !

Les inscriptions sont ouvertes ! Vous souhaitez participer, seul(e) ou en équipe ? Rendez-vous sur la page www.bewapp.be pour organiser votre ramassage.

Plus d'information :
prevention@hannut.be - 019 63 05 18.

SOMMAIRE

Page 1

- Centre de vaccination de Hannut
- Accueil Temps Libre
- Grand nettoyage bewapp

Page 2

- Permanences pension
- Système d'épuration individuelle
- Randonnées pédestres
- Bibliothèque : Il était une histoire
- Alzheimer café
- ETA l'Aurore

Page 3

- L'école communale au cœur du village
- Les mercredis nature
- Inscrivez-vous sur Be-Alert
- Enquête citoyenne à l'attention des jeunes et des seniors
- Téléalarme

Page 4

- Agenda
- Bien-être animal

Imprimé sur papier recyclé



Bonne lecture !



→ ACTU' INFOS

RÉOUVERTURE DES PERMANENCES PENSION

Le Pointpension qui avait lieu chaque 4^e mardi du mois de 9h à 11h30 reprendra en toute sécurité à partir du 22 septembre. Il se fera uniquement sur rendez-vous afin de vous éviter de devoir patienter. Ceci permet aussi à l'expert pension d'éventuellement préparer votre dossier.

Comment prendre rendez-vous ?

À partir du lundi 23 août, téléphonez au numéro spécial pension 1765.

Votre interlocuteur vous demandera la raison de votre visite afin de voir si cela peut être réglé par téléphone et vous éviter ainsi un déplacement inutile. Si le rendez-vous est nécessaire, l'agent du Service Pensions fixera avec vous le rendez-vous selon les disponibilités.

LES SYSTÈME D'ÉPURATION INDIVIDUELLE *Le saviez-vous ?*

La Gestion publique de l'Assainissement autonome (GPAA) est en place depuis le 1er janvier 2018 et sa mise en œuvre a été confiée à la Société publique de Gestion de l'eau (SPGE) qui est également responsable de l'assainissement collectif en Région wallonne.

En Wallonie, vous pouvez bénéficier d'une prime pour l'installation d'un système d'épuration individuelle (SEI) agréé ou pour la réhabilitation d'un SEI existant depuis plus de 15 ans, si vous remplissez certaines conditions, auprès de la SPGE.

Quelles conditions ?

La prime est d'application si :

- Votre habitation est existante, c'est-à-dire si elle a été construite avant la date d'approbation ou de modification du Plan Communal Général d'Égouttage (PCGE) ou du Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH) qui a, pour la première fois, déterminé le régime d'assainissement qui s'applique à votre cas (le 02/12/2005 pour le sous-bassin Dyle-Gette et le 17/05/2006 pour le sous-bassin Meuse-Aval).
- Votre SEI est agréé par la Région wallonne. Les systèmes conformes mais non agréés ne donnent donc pas droit à la prime !

La prime n'est pas d'application pour un SEI raccordé à :

- une habitation nouvellement construite en zone d'assainissement autonome ;
- une habitation située en zone d'assainissement collectif.

Prime

Le montant de la subvention est calculé sur base du coût de l'installation de votre SEI et est plafonné à 70 % du montant total des factures TVA comprise (hors remise en état des lieux). Cette prime peut être majorée si votre habitation se situe en zone prioritaire et que l'imposition résulte d'une étude de zone ou si l'installation vous est imposée par la commune et que le problème est reconnu par la SPGE comme un "point noir" local.

Le gouvernement wallon a validé un projet de hausse des primes pour les particuliers :

- > En zone prioritaire, la prime régionale s'élèvera désormais à 6 000 € par installation (pour 5 équivalents habitants, hors majorations). Et pour les ménages dont le revenu imposable est inférieur à 97 700 € par an, la prime pourra être supérieure et atteindre 80 % du montant total des travaux. Une surprime de 1 000 € (au lieu de 700 €) est également prévue pour les systèmes d'épuration extensifs (lagunage, moins consommateur d'énergie).
- > En dehors des zones prioritaires, la prime régionale passera de 1 000 € à 1 500 € pour une installation volontaire, et à 3 500 € pour une installation imposée par la commune.

Ces modifications seront effectives 10 jours après publication de l'arrêté au Moniteur belge. Affaire à suivre, donc !

Vous devez introduire votre demande auprès de la SPGE sur le site www.sigpaa.spge.be.

Déclaration de classe 3

L'installation d'un SEI nécessite l'introduction d'une déclaration de classe 3 (via le formulaire en ligne de la Région wallonne). Notez que l'installation d'un système plus grand (station d'épuration individuelle) nécessite la demande d'un permis d'environnement de classe 2. Pour bénéficier de la prime, votre déclaration de classe 3 doit avoir été actée par la commune.

Entretien

Vous êtes tenu(e) d'entretenir régulièrement votre SEI. Pour cela, vous devez conclure un contrat d'entretien avec un des prestataires de services enregistrés auprès de la SPGE qui :

- vérifiera le bon fonctionnement du système ;
- évaluera la hauteur des boues et donc la nécessité éventuelle d'une vidange ;
- remplacera les pièces défectueuses.

De manière plus générale, vous devez veiller au bon fonctionnement de votre SEI en adoptant les bons gestes :

- signaler au prestataire d'entretien tout dysfonctionnement ;
- éviter d'intervenir sur les réglages du système ;
- ne pas y jeter de médicaments, lingettes, solvants ou autres matières incompatibles.

Plus d'information sur www.monepuration.be, sur www.sigpaa.spge.be ou auprès du Service Environnement (environnement@hannut.be - 019/51.93.68).

A VOS BOTTINES !

Vous connaissez déjà les éditions des "24h de Puzzle de Belgique" dont l'édition 2021 aura lieu le 30 octobre prochain en version virtuelle !

Les ASBL APIC, La Passerelle et Inter-Actions, services pour personnes en situation de handicap, ont imaginé des activités tout aussi sportives qui auront lieu tout au long de l'année au gré des saisons ! Les "Randonneurs du PIA" sont nés de cette initiative !

Les "Randonneurs du PIA" vous invitent donc à la deuxième édition de leurs randonnées pédestres !!!!

Quand ? Le 19 septembre prochain de 9h00 à 16h00 !

Lieu de départ et d'arrivée ? A Inter-Actions, 52, rue de Tirlemont à 4280 Hannut !

Randonnée ? Deux balades entre 6 et 9 km !

Une petite faim ? Des packs Pic-Nic, préalablement réservés et payés, vous seront proposés et seront préparés par les bénéficiaires des services. Ils seront composés de produits locaux et pourront être emportés ce jour-là !

Une petite soif ? Vous pourrez vous désaltérer au service Inter-Actions au 52, Rue de Tirlemont à Hannut. Un bar vous proposera des boissons locales à prix modiques. Vous pourrez faire connaissance avec nos services et nos actions par et pour les bénéficiaires que nous accueillons, hébergeons et accompagnons.

Un jeu et un cadeau ? Si cela vous dit, un jeu accompagnera votre promenade et le gagnant emportera un cadeau : un bon pour une balade des ânes !

Où trouver les informations ? Sur la page Facebook "Les randonneurs du PIA"

Contact ?

Nous répondrons à vos questions à l'adresse mail suivante : lesrandosdupia@gmail.com ou par téléphone au 019 51 31 25 (La Passerelle) ou au 019 51 40 77 (Inter-Actions)

N'oubliez pas de noter dès à présent la date dans votre agenda !!

Nous vous attendons nombreux !

L'équipe des "Randonneurs du PIA"

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE HANNUT
Un lieu de rencontre autour du livre

IL ÉTAIT UNE HISTOIRE...

Avec Anne-Lise LÉONARD
pour les 4-7 ans
2021 Mercredi 8 septembre
à 15h

Avec Korine MOERS
pour les 6 mois-3 ans
2021 Mercredi 15 septembre
à 16h

Votre bibliothèque communale
43, rue de Landen
4280 Hannut • 019 51 23 16

Pour rester informé,
rejoignez-nous sur notre nouveau facebook
Bibliothèques Hannut - Lincent

Entrée libre

ALZHEIMER CAFÉ

C'EST QUOI ?
Un lieu pour toutes personnes concernées ou intéressées par la thématique de la maladie d'Alzheimer et démences apparentées, pour se rencontrer et échanger sur cette thématique.

Date de reprise: le 22 septembre
Dans le respect des règles sanitaires, venez échanger autour de la thématique de la maladie d'Alzheimer et des démences apparentées.
Vous souhaitez y participer ? Découvrez ce lieu d'échange ?
N'hésitez pas à informer le Plan de Cohésion Sociale de Hannut au 019/51.93.88 de votre envie de participer à l'Alzheimer Café.
Nous vous partagerons avec plaisir toutes les informations nécessaires.

Pour tout renseignement :
Pierre Mottet au 019/51.93.88 ou pcs@hannut.be

Ouvert à tous !
C'est GRATUIT!

L'Alzheimer café est impulsé par le Plan de Cohésion sociale de Hannut en collaboration avec le CPAS de Hannut. En partenariat avec la Ligue Alzheimer ASBL, www.alzheimercafe.be

Conférence par la Ligue Alzheimer

"SENSIBILISATION À LA PATHOLOGIE DÉMENTIELLE ET À LA MALADIE D'ALZHEIMER EN PARTICULIER"

destiné à tout public

Date : le jeudi 9 septembre à 19h30, salle Jean Renard

Inscription obligatoire : pcs@hannut.be ou 019 51 93 86 ou 88

l'Aurore
AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE JARDINS ET ESPACES VERTS
PRODUCTION ET VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE
BUANDERIE ET BLANCHISSERIE

019/51.66.48

CPAS de hannut

→ ACTU' INFOS

L'école communale au cœur du village

Vous avez un enfant en âge scolaire, vous voulez découvrir nos écoles, n'hésitez à venir nous rencontrer. Visite des classes, rencontre avec les enseignants, description du projet pédagogique...

Ecole communale de HANNUT 1

Implantations de

LENS-ST-REMY

☎ 019/513123

AVERNAS-LE-BAUDUIN

☎ 019/513082

Directeur : M. Schrynen

☎ 0475/696449

VISITES ÉCOLES
SUR
RENDEZ-VOUS

N'ayant pas la possibilité d'ouvrir nos écoles...

Nous vous accueillons de manière différente...

Permanences au sein de chaque implantation, la semaine du 24/08 au 28/08 entre 10H00 et 12H00

Soyez les bienvenus !

Ecole communale de HANNUT 2

Implantations de

GRAND-HALLET

☎ 019/633618

MOXHE

☎ 019/698116

Directrice : M^{me} Delathuy

☎ 0495/777145

Ecole communale de HANNUT 3

Implantations de

THISNES

☎ 019/513083

MERDORP

☎ 081/856111

Directrice : M^{me} Metzmacher

☎ 0495/702234

Immersion néerlandais

Une collaboration des Cercles Naturalistes de Belgique, du Service Environnement et de l'Accueil Temps Libre de la Ville de Hannut

NOUVELLE SESSION DES "MERCREDIS-NATURE" À HANNUT AUTOMNE 2021

La section des Bruants

des Cercles des naturalistes de Belgique, le Service Environnement et l'Accueil Temps Libre (ATL) de la Ville de Hannut proposent aux petits aventuriers de 8 à 12 ans de participer à une nouvelle session de 4 "mercredis-nature" organisés du 6 au 27 octobre 2021.

Les enfants pourront partir à la découverte du monde de la faune et de la flore et devenir de véritables petits experts "nature", grâce à nos activités organisées sur le terrain.

Au programme des animations :

- Sur les traces de la vie sauvage
- Les petites bêtes de l'humus
- Au pays des carphophores
- Chasse aux trésors "automne"

les 6, 13, 20 et 27 octobre, de 14h à 17h.

Pour le bon déroulement des activités, les enfants qui souhaitent s'inscrire devront participer obligatoirement à l'ensemble des 4 "mercredis-nature"

Pour les enfants de 8 à 12 ans

Les ateliers sont gratuits mais l'inscription est obligatoire pour le 30 septembre 2021 car les places sont limitées.

Plus de renseignements auprès de l'ATL au 019 63 05 32 ou à atl@hannut.be.

Les ateliers auront lieu dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Les dispositions pratiques seront communiquées aux participants avant le début des activités.

initiative ville de hannut Les Bruants CNE CERCLES NATURALISTES BELGIQUE

Message aujourd'hui 15:16

Alerté directement en situation d'urgence?

Message aujourd'hui 15:18

Inscrivez-vous sur www.be-alert.be

ALERTÉ DIRECTEMENT EN SITUATION D'URGENCE

BE-Alert est un système d'alerte qui permet aux autorités de diffuser un message à la population en situation d'urgence. Jusqu'à présent l'alerte et l'information à la population pouvait se faire via les médias (sociaux), les services de secours déployés sur le terrain ou -en ce qui concerne le risque Seveso ou nucléaire- par le biais d'un réseau de sirènes. Le système BE-Alert permet désormais une alerte via de nouveaux canaux complémentaires. Ainsi, une autorité, qu'il s'agisse d'un Bourgmestre, d'un Gouverneur ou du Ministre de l'Intérieur peut, s'il l'estime nécessaire, alerter la population par appel vocal, SMS ou e-mail. De la sorte, vous recevez les recommandations utiles pour votre sécurité de manière rapide (ex. Fermez portes et fenêtres lors d'un incendie). BE-Alert dispose de capacité suffisante pour alerter simultanément un grand nombre de citoyens, via différents canaux. Nous continuerons de tester cette capacité sur une base régulière. Inscrivez-vous sur Be-Alert : <https://be-alert.be/fr/inscrivez-vous>

Téléalarme

La Ville de Hannut propose un service de Téléalarme. Ce système d'alarme téléphonique permet à la personne d'entrer en contact avec l'Agence prévention sécurité de Marche qui prendra les mesures adéquates avec la centrale des pompiers de la zone de secours de Hannut pour lui apporter une aide adaptée. Ce système rassure la personne mais également son entourage car il y aura toujours quelqu'un au bout du fil en cas de problème. Différents produits sont proposés et le coût varie en fonction du choix. Certaines interventions financières peuvent être accordées, sous certaines conditions, par des organismes tels que :

- La province
- La mutuelle

Nous sommes à votre entière disposition si vous avez la moindre question. Prenez dès lors contact avec le service des Affaires sociales de la Ville de Hannut (Katty STROOBANTS) au 019 63 05 12

ZONE de SECOURS HESBAYE

APS SERVICE PREVENTION & SECOURS

Samaritain

h

TU AS ENTRE 12 ET 26 ANS, FAIS ENTENDRE TA VOIX !

La Ville de Hannut te donne la parole afin de connaître tes besoins, tes envies, tes ressentis et pourquoi pas tes rêves.

EXPRIME-TOI, ENGAGE-TOI, OSE FAIRE ENTENDRE TA VOIX ! (l'enquête se clôture le 24 septembre)

#paroleauxjeunes
#avisdesjeunescompfe
#jedonnemonavis

hannut est à vous
Ton avis compte !

VOUS AVEZ PLUS DE 60 ANS ET VOTRE QUALITÉ DE VIE DANS VOTRE COMMUNE EST ESSENTIELLE POUR VOUS ?

La Ville de Hannut vous donne la parole afin de connaître vos besoins, vos envies, vos ressentis et pourquoi pas vos rêves.

Participez à l'enquête citoyenne sur <https://forms.gle/9yxxWBcledQVnMzo6> (l'enquête se clôture le 24 septembre)



hannut est à vous

ENQUÊTE CITOYENNE à l'attention des JEUNES (12-26 ans) et des SENIORS (60 ans et +)

Jeunes et Seniors soyez attentifs à votre boîte aux lettres !

Conscients des enjeux particuliers liés aux seniors et aux jeunes, votre commune a décidé de recueillir de manière spécifique vos avis en tant que publics cibles.

Une enquête citoyenne sera donc envoyée dans les prochains jours par courrier aux jeunes entre 18 et 26 ans et aux personnes de plus de 60 ans. Les objectifs seront notamment de recueillir votre ressenti par rapport aux services et activités communaux, de connaître vos attentes et vos besoins mais aussi... vos rêves. Quelques exemples de questions :

- 1 Que n'y a-t-il pas aujourd'hui à Hannut, que tu voudrais voir se développer ?
- 2 Dans quelle mesure considérez-vous que vous êtes bien informé.e des services et des activités destinés aux aînés et organisés par la commune de Hannut ?

En sollicitant vos avis, la volonté de la Ville de Hannut est

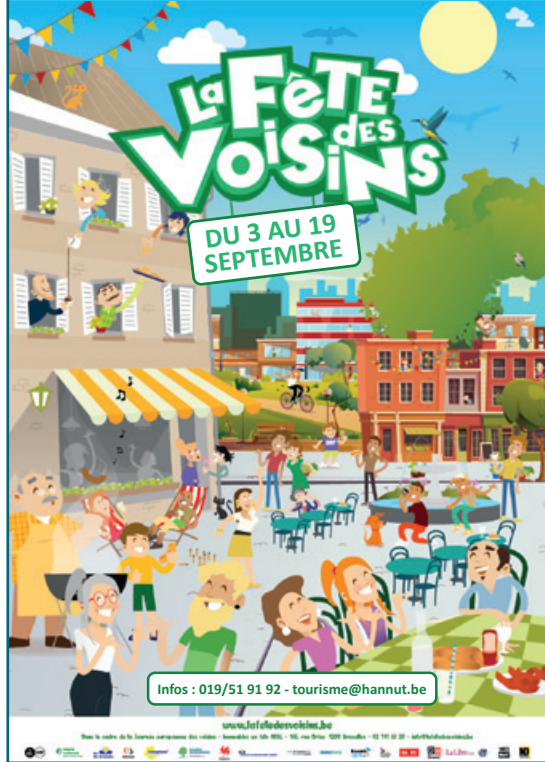
- d'identifier vos besoins et manquements des citoyens quant aux services communaux ;
- de réaliser une analyse de l'évolution vos attentes ;
- de prioriser les projets.

Une enveloppe sera prévue afin de vous permettre de renvoyer gratuitement le questionnaire rempli à l'administration communale.

Les questionnaires seront envoyés dans le courant de la semaine du 30 août, la clôture de cette enquête sera le 24 septembre 2021.

Cette enquête sera également une excellente base de travail pour le Conseil consultatif des seniors et le Conseil communal des jeunes.

Nous ne manquerons pas de rédiger un nouvel article dans le Hannut Actu pour vous informer des résultats.



AGENDA des festivités hannut est à vous

Août - Septembre 2021

du 3 au 19^{/09}

LA FÊTE DES VOISINS

infos : 019/51 91 92 – tourisme@hannut.be

5^{/09}

LES PETITS MARCHÉS ARTISANAUX

Grand place - de 10h à 17h - Hannut - 019 51 91 91

8^{/09}

IL ÉTAIT UNE HISTOIRE ...

15h - à la Bibliothèque pour les enfants de 4 à 7 ans

10^{/09}

MARCHÉ HEBDOMADAIRE NOCTURNE

de 16h à 22h

DANS LE CADRE DES JOURNÉES DU PATRIMOINE :

11^{/09}

AVIN

A la découverte de l'Eglise - visites guidées de 14h à 17h30 - Animation "Histoire des Avinoises" et jeu-découverte pour les enfants - 0486 07 88 27

11 & 12^{/09}

MOXHE

Différentes expositions et animation musicale dans l'église et dans ses abords immédiats de 13h à 18h - Petite restauration à la salle "La Grange" - 0476 39 47 20

11 & 12^{/09}

AVIN & MOXHE

Circuit guidé à vélo entre les villages d'Avin et de Moxhe sur le thème des sorcières du 17^e siècle
Départ à 13h à l'église de Moxhe le samedi, à l'église d'Avin le dimanche 0476 39 47 20 - 0486 07 88 27

12^{/09}

AVIN

A la découverte de l'Eglise - visites guidées de 14h à 17h30 - Animation "Histoire des Avinoises" et jeu-découverte pour les enfants - 0486 07 88 27

12^{/09}

A LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE DE CRAS-AVERNAS

Balade contée à 14h00 (rendez-vous à 13h45) - Produits artisanaux et locaux -
Concert à l'église à 17h00 - Asbl "Tour des Villages" - 0473 47 49 66

15^{/09}

IL ÉTAIT UNE HISTOIRE ...

15h - à la Bibliothèque pour les petits de 6 mois à 3 ans

19^{/09}

A LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE D'ABOLENS

Balade contée à 14h00 (rendez-vous à 13h45) - Produits artisanaux et locaux - Concert à la Chapelle à 17h00 - Asbl "Tour des Villages" - 0473 47 49 66

18^{/09}

C'EST ÉCRIT PRÈS DE CHEZ VOUS !

de 13h à 18h à la Bibliothèque communale - Une après-midi autour de la diffusion littéraire locale

du 24^{/09} au 5^{/11}

EXPOSITION "SUR LA ROUTE"

Bibliothèque communale

26^{/09}

A LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE DE HANNUT

Balade contée à 14h00 (rendez-vous à 13h45) - Produits artisanaux et locaux
Concert à l'église à 18h30 - Asbl "Tour des Villages" - 0473 47 49 66



Le Centre Culturel, la Gestion Centre-Ville, le Réseau des bibliothèques Hannut-Lincet et le Service Culture de la Ville de Hannut organisent une après-midi autour de la diffusion littéraire locale.

**Le samedi 18 septembre 2021 de 13h à 18h
à la Bibliothèque communale de Hannut.**

C'est écrit près de chez vous !

Au programme :

Présence et dédicaces d'auteurs de la région, Chasse aux livres, Animations par Radio Compile,
17h : dévernissage de l'exposition « Regards partagés »

Entrée libre

Renseignements :
Service Culture : 0478/233.424
Centre Culturel : 019/519.063
Bibliothèque Communale de Hannut : 019/512.316



BIEN-ÊTRE ANIMAL Le saviez-vous?

La loi prévoit que toute personne doit procurer à l'animal qu'elle détient une alimentation, des soins et un logement (ou un abri) qui conviennent à sa nature, à ses besoins physiologiques et éthologiques, à son état de santé et à son degré de développement, d'adaptation ou de domestication.

Tout animal détenu en extérieur doit donc disposer d'un abri naturel ou artificiel pouvant le préserver des effets néfastes du vent, du soleil et de la pluie. A défaut d'un abri et en cas de conditions météorologiques pouvant porter atteinte à son bien-être, l'animal est déplacé dans un lieu d'hébergement adéquat.

Certains animaux supportent mieux la chaleur que d'autres. Cependant, dans tous les cas, tous les animaux doivent toujours pouvoir s'abriter du soleil et avoir un accès illimité à de l'eau potable fraîche et propre.

Les abris naturels ou artificiels ne sont suffisants que s'ils offrent une protection efficace contre le soleil à tous les animaux présents sur le terrain. Certains abris ne peuvent par exemple fournir de l'ombre qu'à 3 animaux sur 18, ce n'est bien évidemment pas suffisant.

Plus d'information sur www.bienetreanimal.wallonie.be
ou auprès du Service Environnement (environnement@hannut.be - 019/51.93.68)

